



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE
MERCREDI 13 JUILLET 2016, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 17H00.**

Sont présents :

Monsieur André Demers, maire
Madame Françoise Vigneault, conseillère
Monsieur Alain Désilets, conseiller
Monsieur Steve St-Laurent, conseiller
Madame Marylène Fortier, conseillère

Madame Andrée Brûlé, conseillère est absente
Monsieur Steeve Raiche, conseiller est absent

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André DeMers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

16-07-109 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Marylène Fortier
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

16-07-110 : DÉPLACEMENT POTEAUX MTQ RUE DES BOULEAUX

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports procédera à la réfection de la rue des Bouleaux, sur 1,5 km, entre l'autoroute 20 et la fin de la section urbaine;

CONSIDERANT QUE la Municipalité souhaite faire déplacer les poteaux d'Hydro-Québec qui sont situés près des trottoirs dans ce même secteur, soit trois poteaux localisés près du 626 rue des Bouleaux, afin d'améliorer la sécurité des usagers automobiles et la beauté du village;

CONSIDERANT QUE la Municipalité juge avantageux de jumeler ces travaux à ceux du Ministère pour faciliter la gestion de la circulation et bénéficier d'une économie d'échelle;

CONSIDÉRANT QUE tous les propriétaires privés riverains sont d'accord avec le déplacement de ces poteaux et autorisent les servitudes requises;

CONSIDÉRANT que la prise en charge financière des travaux de déplacements des poteaux par la Municipalité se fait en contrepartie que le Ministère réalise à ses frais l'aménagement d'une bande cyclable avec bordures franchissables sur l'ensemble des trottoirs actuellement présents sur la rue des Bouleaux tel que décrit dans le document intitulé « Rue des Bouleaux – aménagement cyclable », Ministère des Transports, le 14 mai 2014;

CONSIDÉRANT qu'une tâche prévue à l'entente, le remplacement de 20 mètres de conduites sanitaires, n'est plus requis suite à l'inspection récente du réseau.

Il est proposé par Monsieur Alain Désilets
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) que le Conseil

demande au Ministère d'inclure à ses travaux de réfection le déplacement des poteaux d'Hydro-Québec tout en soustrayant de ceux-ci le remplacement de la conduite sanitaire de 20 mètres;



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Eulalie**

assume les coûts de déplacements des poteaux pour un montant maximal de 70 000 \$ pendant l'année financière 2016.

autorise Monsieur André DeMers, maire, et Monsieur Yvon Douville, directeur général, à signer tout document en lien avec cette résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Madame Françoise Vigneault à 17h08.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "André DeMers".

André DeMers
Maire

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Lucie Blanchette".

Lucie Blanchette
Secrétaire-trésorier adjointe